

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Organisateur: Liffré-Cormier Communauté**

## Révision du zonage d'assainissement de la commune de Livr -sur-Changeon

Par d lib ration du 13 d cembre 2022, Liff -Cormier Communaut  a pr cis  les modalit s concernant la consultation du public pour la mise   jour du zonage d'assainissement de la commune de Livr  - sur - Changeon.

Par arr t  du 27 mars 2023, le pr sident de Liff -Cormier Communaut  a ordonn  l'ouverture de l'enqu te publique. A cet effet, M. DEMONT, a  t  d sign  en qualit  de commissaire enqu teur par M. le pr sident du tribunal administratif d'Ille-et-Vilaine.

Les pi ces du dossier du projet seront mises   disposition du public au si ge de la mairie et au si ge de la communaut  de commune pendant 30 jours ouvr s entre **le 19 avril 2023 jusqu'au jeudi 25 mai 2023** aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi que sur leurs sites internet :

<https://www.livresurchangeon.com/>

<https://www.liffre-cormier.fr/>

Pendant cette période, le public pourra consigner ses observations sur les registres accompagnant le projet ou les envoyer sur l'adresse mail : [zonage-assainissement-livre@liffre-cormier.fr](mailto:zonage-assainissement-livre@liffre-cormier.fr)

**Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Livré-sur-Changeon comme suit :**

- Le mercredi 19 avril de 9h à 12h,
- Le mardi 10 mai de 14h à 17h,
- Le jeudi 25 mai de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmettra au président son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à disposition du public aux heures et jours d'ouvertures des bureaux de la mairie et de la communauté de commune et sur leur site internet respectif pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.



**Liffré = Cormier**  
**COMMUNAUTÉ**

Le Président

**Stéphane PIQUET**